PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 7 mars 2011, à 20 h à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants:

Sont présents : Madame Marielle Roy,

Monsieur Lorenzo Ouellet, Madame Solange Tremblay, Monsieur Jocelyn Caron, Monsieur Jean-Guy Chouinard, Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier, est aussi présent.

Résolution 2011-03-086 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 7 mars 2011 Ordre du jour

- 1. Ouverture par la prière;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- Lecture et adoption des procès-verbaux de février 2011; 3.
- 4. Comptes à accepter – Février 2011;
- 5. Avis de motion:
 - Règlement sur le bruit; 1.
 - 2.
 - Règlement d'emprunt Achat d'un camion 10 roues; Règlement d'emprunt Aménagement du chemin donnant 3. accès au lotissement dans le secteur de la Baie-à-Charlie;
- 6. CLSC - Achat de terrain – Aide-Maison – Abrogation des résolutions numéros 2010-07-309 et 2010-07-310;
- 7. Vente pour taxes;
- Biomasse Offre de services Gestion Conseils PMI; 8.
- 9. Urbanisme:

- 1. Mise en demeure Monsieur Claude Dumais;
- 2. Dérogations mineures : Madame Danielle Otis Madame Sandra Chabot;

10. Invitations:

- 1. MRC de La Matapédia;
- 2. Cosmoss Semaine des Familles;
- 3. Chambre de commerce;
- 4. Conciliation Travail-Famille dans le milieu municipal;
- 11. Ministère des Transports Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 12. Règlement 2011-04 Règlement concernant le stationnement Rue Saindon;
- 13. Correspondance Dépôt;
 - 1. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Envoi de la politique de gestion contractuelle;
 - 2. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - 3. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire clicSÉQUR;

14. Demandes d'appui :

- 1. OMH Pacte rural;
- 2. Zoom sur ma région;
- 3. Courtage en vrac;
- 4. École Sainte-Marie;
- 5. Bibliothèque municipale;
- 6. Club de patinage artistique Frimousse;
- 7. Hockey mineur de Sayabec;
- 8. Les Draveurs;
- 9. Plan de mesures d'urgence Sinistres;
- 10. Maison des Jeunes;
- 11. Fabrique de Sayabec;
- 12. Bibliothèque municipale «Salon des mots»;
- 13. Camp musical;
- 14. Fondation Action-Santé de La Matapédia;
- 15. Société d'agriculture de la Matapédia;

15. Appels d'offres :

- 1. Sur invitation Publication;
- 2. Appel d'offres regroupé 2011 Abat-poussière liquide;

16. Motion

- 1. Vente de brioches Monsieur Rock Caron;
- 2. Aux gagnants (es) dans les différentes catégories au Gala des entreprises de la Chambre de Commerce;
- 17. Centre de conditionnement Location de la salle;
- 18. Fonds de roulement Achat d'un camion;
- 19. Centre sportif David-Pelletier Fin d'emploi des préposés;
- 20. Uniboard Modification de l'évaluation foncière;
- 21. Règlements d'emprunt :

- 1. Centre communautaire Règlement 2010-03 :
 - A. Achat de chaises;
 - B. Système d'éclairage;
 - C. Les Architectes Goulet et Lebel s.e.n.c.;
 - D. Reconfiguration du plafond;
- 2. Centre sportif Règlement 2010-02;
- 22. Réseau routier municipal Ponts;
- 23. Ouverture de route Lac Malcolm;
- 24. Règlement 2009-02 Réfection des trottoirs Refinancement;
- 25. Offre de services Inspection télévisée des conduites d'égout domestiques et unitaires Véolia;
- 26. CLD Avis de convocation;
- 27. États financiers vérifiés;
- 28. Affaires nouvelles :
 - 1. Formation d'un Comité pour l'achat d'un camion et revoir la Politique d'achat de la municipalité;

2.	
3.	
1	

- 29. Période de questions;
- 30. Levée de l'assemblée.

Adoption des procès-verbaux

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de février 2011 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

<u>Résolution 2011-03-088</u> <u>Comptes à accepter</u>

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de février 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 164 462.45 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANT
ACIERS RÉMILLARD ENR.	15,90 \$
ALARME SYLMAR	112.79 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA	135.00 \$
BERNARD & GAUDREAULT	1 140.84 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	154.40 \$
CAMP MUSICAL	660.00 \$
CENTRE D'ARCHIVES	18.00 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	119.97 \$
CENTRE DU CAMION J. INC.	35.84 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	390.00 \$
CHOUINARD VINCENT	10.00 \$
CLÉROBEC	849.21 \$
CONFÉRENCE RÉGIONALE	90.00 \$
ÉDITIONS BAS-ST-LAURENT	612.93 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	10.00 \$
FAB EXPERT	108.23\$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	305.14 \$
FONDS DE L'INFORMATION	12.00 \$
GESTAR INC.	835.98 \$
JEAN RAYMOND	400.00 \$
L'ENSEMBLE MUSICAL GÉRARD	50.00 \$
CHARETTE	
ACCENT MEUBLES	1 184.82 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	598.11 \$
MARCEL DIONNE & FILS	34.18 \$
MICHEL MCNICOLL	156.00 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	125 572.50 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	147.18 \$
OK CENTRE DU PNEU	7 282.09 \$
OUTILS GLADU BEAUCE INC.	95.54 \$
PAPETERIE DU FUTUR	427.46 \$
PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE	595.00 \$
PELLETIER ANTOINE	559.66\$
PLANAC INC.	956.97 \$
PLOMBERIE AGP	422.19 \$
PORTES DE GARAGE	536.58 \$
POTTIER AURÉLIEN	360.00 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE	575.56 \$
PUBLICATIONS CCH LTÉE	116.55 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	270.00 \$
RÉSEAU ENVIRONNEMENT	280.26 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	1 552.66 \$
SERRURIER FILLION INC.	555.95 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE	25.00 \$
SONIC	14 383.05 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	533.52 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	434.62 \$
HONEYWELL VULCAIN ALARM	564.35 \$
TOTAL	164 462.45 \$

L'avis de motion concernant le règlement sur le bruit est présentement à l'étude par les membres du conseil municipal.

Résolution 2011-03-089 Avis de motion

Monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement décrétant des dépenses et un emprunt pour l'achat d'un camion.

Résolution 2011-03-090 Avis de motion

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement décrétant des dépenses et un emprunt pour l'aménagement du chemin donnant accès au lotissement dans le secteur de la Baie-à-Charlie.

Résolution 2011-03-091 CLSC – Abrogation des résolutions

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger les résolutions numéro 2010-07-309 et 2010-07-310 concernant l'achat et la vente d'une partie de terrain (partie 66-70) du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Marie-de-Sayabec pour l'emplacement du nouveau CLSC.

<u>Résolution 2011-03-092</u> <u>Taxes municipales</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'envoi d'avis recommandés aux contribuables qui ont des redevances de taxes de trois ans envers la municipalité de Sayabec au 31 décembre 2010.

Cette procédure est nécessaire cette année pour palier à un vice de procédure lors du processus dans la vente pour non-paiement des taxes effectuée l'an dernier.

Résolution 2011-03-093 Taxes municipales

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la liste des contribuables ayant des redevances de taxe de trois ans envers la municipalité de Sayabec au 31 décembre 2010 est approuvée telle que présentée et qu'autorisation est donnée de faire parvenir à la MRC de La Matapédia au plus tard le 18 mars 2011, les noms de ceux qui n'en auront pas acquitté le paiement afin de poursuivre la procédure de recouvrement.

<u>Résolution 2011-03-094</u> <u>Offre de services – Gestion PMI</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de services de Gestion Conseils PMI concernant une étude de faisabilité technique pour le chauffage à la biomasse forestière d'un réseau chaleur comprenant : (Bâtiments de la fabrique, hôtel de ville, école primaire Ste-Marie, école Polyvalente, aréna, garage municipal, salle communautaire et nouveau bâtiment CLSC). Le coût sera de 21 900 \$, taxes en sus. Les détails par étape de travail seront :

- 1. Étude des besoins;
- 2. Règlementations, contraintes et analyse des risques;
- 3. Détermination des équipements;
- 4. Choix des fournisseurs;
- 5. Approvisionnement;
- 6. Disposition des cendres;
- 7. Analyse économique et financière;
- 8. Structure organisationnelle;
- 9. Rapport.

<u>Résolution 2011-03-095</u> <u>Urbanisme – Monsieur Claude</u> <u>Dumais</u>

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à émettre un billet d'infraction au montant de 150 \$ à monsieur Claude Dumais demeurant au 93, route 132 Est à Sayabec. Les infractions suivantes ont été constatées : élevage d'animaux à l'intérieur d'une zone résidentielle (65Ha) et construction d'un bâtiment sans permis et sans autorisation nécessaire.

<u>Résolution 2011-03-096</u> <u>Urbanisme – Dérogation mineure</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro 02-2011 de madame Danielle Otis et monsieur Jean-Paul Lafrance demeurant au 91, route 132 Est à Sayabec. Cette dérogation mineure est recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation de construire un bâtiment complémentaire qui ne peut respecter les normes de localisation prévues au règlement de zonage # 2005-04.

Le garage annexé projeté ne peut respecter le même empiètement à l'intérieur de la marge avant que la résidence qui bénéficie d'un droit acquis, celui-ci sera localisé à \pm 1,1m de la ligne avant tandis que la résidence est localisée à \pm 1,4m de la ligne avant.

<u>Résolution 2011-03-097</u> <u>Urbanisme – Dérogation mineure</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro 04-2011 de madame Sandra Chabot demeurant au 33, boulevard Joubert Ouest à Sayabec. Cette dérogation mineure est recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec.

Selon l'article 6.5 du règlement de zonage 2005-04, le mur avant de tout bâtiment doit comprendre une porte d'entrée de dimension standard, excluant les portes patios.

Malgré cette norme, le demandeur désire obtenir l'autorisation de relocaliser la porte du bâtiment principal située sur le mur avant, sur un mur latéral.

Résolution 2011-03-098 Invitation – MRC de La Matapédia

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que messieurs Lorenzo Ouellet, Jocelyn Caron et René-Jacques Gallant, conseillers, à une journée de réflexion sur l'avenir des églises dans La Matapédia qui aura lieu le 16 avril 2011 à l'église de Val-Brillant. Le coût pour cette activité est de 15.00 \$ par personne, pour un coût total de 60.00 \$ qui comprend le stationnement, les pauses-café ainsi que le dîner. Le paiement sera effectué à la Municipalité régionale de comté de La Matapédia.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

Résolution 2011-03-099 Invitation – COSMOSS

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de la Municipalité de Sayabec à la Semaine des Familles qui aura lieu du 9 au 15 mai 2011.

Par la même résolution, madame Mylène Gagné, coordonnatrice en loisirs, est autorisée à remplir ainsi qu'à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant cette inscription.

Résolution 2011-03-100 Invitation – Chambre de commerce

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, et monsieur Jocelyn Caron, conseiller, à un dîner d'affaires organisé par la Chambre de commerce de La Matapédia qui aura lieu le lundi, 14 mars 2011 de 11 h 30 à 13 h 30 au SélecÔtel-Pastali (salle

Amqui) au coût de 28.48 \$, par personne taxes incluses. Le coût total de cette activité sera de 56.96 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

<u>Résolution 2011-03-101</u> <u>Invitation – Conciliation Travail-Famille</u>

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de mesdames Mylène Gagné, coordonnatrice des Loisirs, et Linda Hammond, technicienne comptable, à une réunion sur la Conciliation Travail-Famille dans le milieu municipal qui aura lieu le lundi, 14 mars 2011 de 11 h à 13 h 30 à la salle de conférence de la MRC de La Matapédia. Les frais de buffet et les frais de déplacement des participants sont assumés par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent.

<u>Résolution 2011-03-102</u> <u>Invitation – Table de concertation</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, à une activité sur les changements climatiques et la hausse des prix du pétrole qui aura lieu le samedi, 16 avril 2011, de 9 h à 16 h 30, au Centre de Congrès de Rimouski. Le coût de cette activité est de 35 \$ par personne incluant l'inscription, le dîner et toutes les activités.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

<u>Résolution 2011-03-103</u> <u>Réseau routier</u>

ATTENDU QUE Le ministère des Transports a versé une compensation

de 5 600.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local

pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE Les compensations distribuées à la Municipalité de

Sayabec visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à

la Municipalité de Sayabec;

ATTENDU QUE La présente résolution est accompagnée de l'Annexe

A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité de Sayabec sur les routes;

ATTENDU QUE La Firme comptable, Mallette de Mont-Joli

présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété. EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Sayabec, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution 2011-03-104

<u>Règlement 2011-04 – Stationnement</u> de la rue Saindon

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT 2011-04

RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LA RUE SAINDON ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement en matière de stationnement sur la rue Saindon;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 7 février 2011 par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que le règlement suivant soit adopté.

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

La municipalité autorise la personne responsable de l'entretien des chemins, soit le directeur des travaux publics, à placer et à maintenir en place la signalisation appropriée.

ARTICLE 3

Le propriétaire dont le nom est inscrit dans le registre de la Société de l'assurance automobile du Québec peut être déclaré coupable d'une infraction relative au stationnement en vertu de ce règlement.

ARTICLE 4

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public aux endroits et aux périodes où une signalisation indique une telle interdiction et sur la rue Saindon à l'endroit où il y a un trottoir ligné.

ARTICLE 5

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule audelà de la période autorisée par une signalisation.

ARTICLE 6

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h (le soir) et 7 h (le matin) du 15 novembre au 15 avril inclusivement et ce sur tout le territoire de la municipalité.

POUVOIRS CONSENTIS AUX AGENTS DE LA PAIX

ARTICLE 7

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer aux frais du propriétaire un véhicule routier en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES

ARTICLE 8

Le conseil autorise généralement tous les membres de la Sûreté du Québec à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant, à délivrer des constats d'infraction pour toute contravention à l'une des dispositions du présent règlement et ainsi à procéder à son application.

ARTICLE 9

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende. Relativement aux articles 5 à 7 du règlement, le contrevenant est passible d'une amende de 30 \$. Si l'infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.

ARTICLE 10 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 7 MARS 2011.

Danielle Marcoux, Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier

- 13.1 Dépôt par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier, d'une correspondance indiquant l'envoi de la Politique de gestion contractuelle ainsi que la «Déclaration des intérêts pécuniaires» des membres du conseil municipal au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- 13.2 Réception d'un courriel provenant du MAMROT confirmant la programmation de travaux soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013) a été acceptée par le Direction générale des infrastructures.

Demande d'appui – MAMROT

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, représentant autorisé (RA) et responsable des services électroniques (RSE) tel que requis par Revenu Québec (RQ).

Résolution 2011-03-106

Demande d'appui – OMH

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le projet de l'Office municipal d'habitation de Sayabec dans sa demande au pacte rural concernant la construction de 10 nouveaux logements.

Résolution 2011-03-107

<u>Demande d'appui – Zoom sur ma</u> région

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le projet «Zoom sur ma région» qui consiste en une intervention en milieu scolaire menée par Espace F, centre de diffusion et de production en photographie, vidéo et nouveaux médias. Plus de 400 jeunes des MRC de Matane et de la Vallée y sont associés.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le versement d'une contribution de 5.00 \$ par participant (e) qui habite la municipalité de Sayabec afin de contribuer à soutenir les efforts des personnes qui viennent de la région. Ce geste contribuera à la réussite de cette activité par laquelle de nombreux jeunes redécouvrent et mettent en valeur leur propre environnement social et culturel au moyen de la photographie.

<u>Résolution 2011-03-108</u> <u>Demande d'appui – Courtage en vrac</u>

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec s'engage dans les devis à faire mention de la clause 50/50 qui préconise l'emploi de la main-d'œuvre locale pour le transport en vrac de matières nécessaires à la réalisation de travaux inscrits au devis.

<u>Résolution 2011-03-109</u> <u>Demande d'appui – École Sainte-</u> <u>Marie</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 250 \$ afin d'appuyer l'école Sainte-Marie de Sayabec pour l'organisation d'un déjeuner qui aura lieu au centre communautaire le 1^{er} mai 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Le point 14.6 de l'ordre du jour est à l'étude par les conseillers municipaux. Il est remis à la réunion du 22 mars 2011.

<u>Résolution 2011-03-110</u> <u>Demande d'appui – Association de</u> hockey Vallée

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, le paiement d'une dépense de 7 304.72 \$ afin d'appuyer l'Association de hockey Vallée pour les accréditations, les assurances de tous les jeunes hockeyeurs (ses), du personnel d'encadrement, des personnes oeuvrant au sein de l'organisation et des tournois, et ceci afin de soutenir et de maintenir les activités du club de hockey.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

<u>Résolution 2011-03-111</u> <u>Demande d'appui – Club de hockey – Les Draveurs</u>

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 500.00 \$ afin d'appuyer le club de hockey Les Draveurs de Sayabec dans le but de permettre de défrayer une partie des coûts de

transport lors des parties qui se jouent à l'extérieur de la municipalité de Sayabec pour l'organisation de leurs tournois du 1^{er} janvier 2011 au 6 mars 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

<u>Résolution 2011-03-112</u> <u>Demande d'appui – Plan de mesures d'urgence</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le Service des mesures d'urgence de la MRC de La Matapédia qu'il autorise la prise en charge des sinistres pour une période de 2 jours où il offrira l'hébergement, les breuvages ainsi que les collations pour un maximum de 500 personnes au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal demandent à la Croix rouge et au ministère de la Sécurité publique de prendre la relève après 2 jours d'hébergement par la municipalité de Sayabec.

<u>Résolution 2011-03-113</u> <u>Demande d'appui – Maison des Jeunes</u>

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 2 000 \$ à la Maison des Jeunes de Sayabec afin de permettre à la Maison des Jeunes de poursuivre ces activités. Cette somme est prévue au budget 2011.

<u>Résolution 2011-03-114</u> <u>Demande d'appui – La Fabrique de Sayabec</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 375 \$ afin d'appuyer la Fabrique de Sayabec pour l'organisation de leur souper annuel qui aura lieu au centre communautaire le dimanche, 3 avril 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

<u>Résolution 2011-03-115</u> <u>Demande d'appui – Bibliothèque</u> municipale

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par

les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des affiches et signets, ainsi que celui de la publicité qui sera fait dans les médias locaux et régionaux et aussi à la radio, afin d'annoncer la tenue d'un événement littéraire d'envergure matapédienne, voire même régionale «Le salon des mots». La présidence d'honneur sera assurée par madame Jacqueline Paquet et cet événement aura lieu les 29 et 30 avril 2011 à la polyvalente de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'un versement de 1 600 \$ soit attribué à la bibliothèque municipale concernant la subvention annuelle de l'année 2011 provenant de la municipalité de Sayabec. Ce montant est prévu au budget 2011.

Le point 14.13 de l'ordre du jour est à l'étude par les membres du conseil municipal. Il est remis à la réunion du 4 avril 2011.

<u>Résolution 2011-03-116</u> <u>Demande d'appui – Fondation Action-Santé</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 50.00 \$ à la Fondation Action-Santé de La Matapédia. Cet appui servira afin de doter le laboratoire médical du CSSS de La Matapédia d'un système entièrement automatisé pour les analyses chimiques des urines.

<u>Résolution 2011-03-117</u> <u>Demande d'appui – Société</u> <u>d'agriculture de la Matapédia</u>

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter de commanditer la Société d'agriculture de la Matapédia en choisissant le ruban bleu qui comprend une commandite de 250 \$ et qui inclut les services suivants :

- 1. Nomination dans la liste de commanditaires affichés sur le terrain de l'exposition et dans la publicité de l'Avant-poste après l'exposition;
- 2. L'entreprise sera identifiée sur un tableau individuel de 18 pouces par 24 pouces qui sera affichée sur la bande de l'aréna, autour du rond d'exposition. Les frais de fabrication des affiches ainsi que leur affichage seront assumés par le comité de la Société d'agriculture, donc la Municipalité n'aura qu'à fournir l'information qu'elle désire y afficher.

<u>Résolution 2011-03-118</u> <u>Appel d'offres – Abat poussière</u> liquide

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la municipalité de Sayabec participe en 2011 aux procédures d'appels d'offres regroupés de la MRC de

La Matapédia pour l'achat d'environ 14 tonnes de chlorure de magnésium liquide.

Par la même résolution, la Municipalité de Sayabec demande à la MRC de La Matapédia d'effectuer la pose en 2 périodes : une pose de 10 tonnes et une de 4 tonnes.

<u>Résolution 2011-03-119</u> <u>Motion – Monsieur Rock Caron</u>

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères remerciements à monsieur Rock Caron, préposé au Centre sportif, pour la vente de brioches pendant la semaine du 20 février 2011 au profit de la Fondation du CSSS de La Matapédia.

<u>Résolution 2011-03-120</u> <u>Motion – Gagnants (es) au Gala</u> <u>Reconnaissance 2011</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères félicitations à la Chambre de commerce de La Matapédia et plus particulièrement aux entreprises sayabécoises ainsi qu'aux gagnants (es) dans toutes les catégories au Gala Reconnaissance 2011 organisé par la Chambre de commerce de La Matapédia. Voici la liste des gagnants (es) :

CATÉGORIES	NOM DES GAGNANTS (ES)
Nouveau produit ou service :	Techéol de Sayabec
	Clinique Corps à Cœur de Sayabec
Implication d'une entreprise dans son milieu :	Ferme R. et M. Hallé de Sayabec
Investissement dans La Matapédia :	Les Cuisines CD de Sayabec
L'importance du marché extérieur :	Téchéol de Sayabec
	Les Constructions H.L. Thériault de
	Sayabec
Transfert d'entreprise à la relève :	Richard Poirier et Frères électrique
	de Sayabec
	Ferme R. et M. Hallé de Sayabec

Par la même résolution, les conseillers municipaux désirent féliciter le Comité organisateur du Gala Reconnaissance 2011.

<u>Résolution 2011-03-121</u> <u>Centre de conditionnement physique</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu

par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la location du centre de conditionnement physique au coût de 50 \$ l'heure à des groupes de personnes qui en font la demande. La préposée au centre de conditionnement physique sera présente pour expliquer le fonctionnement des machines et superviser les activités.

<u>Résolution 2011-03-122</u> <u>Fonds de roulement – Achat d'un camion</u>

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 5541 au coût de 17 792.25 \$, taxes incluses, à l'entreprise Garage J.M. Villeneuve inc.

Le paiement sera effectué à partir du fonds de roulement de la municipalité de Sayabec selon les dispositions du règlement 96-03. Cette facture comprend l'achat d'un camion Ford 2008 F150 pour le garage municipal.

Le conseil municipal autorise qu'une somme de 16 942.25 \$ comprenant l'achat et la TVQ soit appropriée en provenance du fonds de roulement pour l'acquittement de la facture. Ce montant sera remboursé au compte du fonds de roulement sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2012 à raison de 3 388.45 \$ en 2012, 3 388.45 \$ en 2013, 3388.45 \$ en 2014, 3388. 45 \$ en 2015 et 3388.45 \$ en 2016.

Un montant de 850 \$ pour la TPS sera pris au compte courant numéro 500714 de la Municipalité de Sayabec.

<u>Résolution 2011-03-123</u> <u>Centre sportif – Employés</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de fixer la date de fin d'emploi de monsieur Rock Caron, préposé au Centre sportif David-Pelletier, au 9 avril 2011.

<u>Résolution 2011-03-124</u> <u>Centre sportif – Employés</u>

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de fixer la date de fin d'emploi de monsieur Jean-Yves Saint-Pierre, préposé au Centre sportif David-Pelletier, au 9 avril 2011.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, se retire maintenant de la réunion.

<u>Résolution 2011-03-125</u> <u>Uniboard – Évaluation foncière</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter que la date de prise d'effet de la modification concernant l'évaluation foncière du terrain et des bâtiments de l'usine de Sayabec, situés au 152, route Pouliot prenne effet à compter du 1^{er} janvier 2010.

Tel que mentionné dans la correspondance de monsieur Claude Leblanc, directeur général, l'entreprise Uniboard Canada inc. accepte de ne pas se prévaloir du remboursement pour les taxes payées en 2010 et ce, afin de respecter l'entente conclu verbalement entre la municipalité de Sayabec et Uniboard Canada inc.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, revient à la réunion.

Résolution 2011-03-126

<u>Règlement 2010-03 – Centre</u> communautaire – Achat de chaises

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de 19 310.29 \$, taxes incluses, à l'entreprise Accent Léo Tremblay Meubles inc. pour l'achat de 400 chaises et de 2 chariots pour le centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 17 797.50 \$, l'achat de chaises et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-03. Le montant de la TPS de 1 512.79 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2011-03-127

Règlement 2010-03 – Centre <u>Communautaire – Honoraires</u> <u>professionnels</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 1284 3 161.42 \$, taxes incluses, à l'entreprise Les Architectes Goulet et Lebel s.e.n.c. pour des honoraires professionnels pour l'agrandissement et le réaménagement du centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 022.67 \$, comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-03. Le montant de la TPS de 138.75 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Règlement 2010-03 – Centre Communautaire – Système d'éclairage

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de 24 983.42 \$, taxes incluses, à l'entreprise Métronomie Ltée pour un système d'éclairage concernant le centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 23 886.93 \$, comprenant le système d'éclairage et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-03. Le montant de la TPS de 1096.49 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2011-03-129

<u>Centre communautaire -</u> <u>Reconfiguration du plafond</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec à l'unanimité de refaire la configuration initiale du plafond au centre communautaire de Sayabec. Les membres du conseil municipal demandent à la firme Dessau d'assumer les coûts de ces travaux étant donné que les plans pour la construction ne respectaient pas la configuration initiale du plafond.

Résolution 2011-03-130

<u>Règlement 2010-02 – Centre</u> <u>sportif</u>

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des différentes factures jointes dans le tableau présenté ci-dessous à Richard Poirier et Frères Électrique Ltée au coût de 6 673.34 \$, incluant les taxes, pour des services en électricité.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 6 380.45 \$ comprenant les services en électricité et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-02. Le montant de la TPS de 292.89 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

CENTRE SPORTIF DE SAYABEC							
RÈGLEMENT 2010-02 - PAIEMENTS DES TRAVAUX							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23608	976.41 \$	87.14 \$	1 063.55 \$	48.82 \$	1 112.37 \$	Le 4 février 2011
							Interrupteur des volets
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23606	823.44 \$	73.49 \$	896.93 \$	41.17 \$	938.10 \$	Le 4 février 2011
							Aiguisoir à patins

Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23609	744 \$	66.44 \$	810.90 \$	37.22 \$	848.12 \$	Le 4 février 2011
							Filage des dépôts pour CPA
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23610	527.95 \$	47.12 \$	575.07 \$	26.40 \$	601.47 \$	Le 4 février 2011
							Moteur de volet pour ventilation
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23611	2 057.56 \$	183.64	2 241.20	102.88 \$	2 344.08 \$	Le 4 février 2011
							Changer l'interrupteur de la salle
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23679	554.74 \$	49.51 \$	604.25 \$	27.74 \$	631.99 \$	Le 14 février 2011
1							Travaux de mise aux normes
Richard Poirier & Frères Électrique Ltée	23680	173.10 \$	15.45 \$	188.55 \$	8.66\$	197.21 \$	Le 14 février 2011
							Déplacer le clavier d'alarme
TOTAL		<u>5 857.66 \$</u>	<u>522.79</u> \$	6 380.45 \$	292.89 \$	6 673.34 \$	

<u>Réseau routier – Ponts</u>

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser les réparations nécessaires concernant le Pont Melucq situé sur la route Melucq qui a été inspecté le 4 octobre 2010 par le ministère des Transports. Les activités suggérées pour les réparations sont : signalisation et réparation pour plancher en bois, rapiéçage à l'enrobé et au matériau granulaire pour la section Est et rapiéçage à l'enrobé et au matériau granulaire pour la section Ouest.

Résolution 2011-03-132

<u>Réseau routier – Ouverture de la route Drapeau et du rang 12</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'effectuer l'ouverture du rang 12 jusqu'à l'érablière de monsieur Stéphane Lévesque. Cette section comprend également l'érablière de madame Caroline Poirier et monsieur Yannick Turcotte.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise le déneigement d'une section de la route Drapeau conduisant à l'érablière de monsieur Christian Morin. L'ouverture devrait s'effectuer vers la fin mars début avril.

Résolution 2011-03-133

Règlement 2009-02

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le financement de gré à gré avec la Caisse Desjardins de la Vallée du règlement 2009-02 pour la réalisation des travaux de réfection des trottoirs des rues Boulay et Saint-Antoine.

Taxe d'accise 2010-2013 - Réseau d'aqueduc et d'égout

Suite à l'appel d'offres sur invitation du 22 février 2011, auprès de deux entreprises soient Véolia Es Canada Services Industriels Inc. et Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS) Inc. pour l'inspection des conduites d'égouts domestique et unitaire, la municipalité a reçu 2 soumissions soient :

Véolia Es Canada Services Industriels Inc. : 41 838.96 \$ Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS) Inc. : 78 898.76 \$

Donc, après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes et suite à une recommandation du Groupe BPR-Infrastructure inc, il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder le contrat pour l'inspection des conduites d'égouts domestique et unitaire à Véolia Es Canada Services Industriels au coût de 41 838.96 \$, taxes incluses, concernant l'inspection des conduites d'égouts domestique et unitaire. Ces inspections auront lieu aux endroits suivants :

- 1. Route 132 (de l'église vers PP1);
- 2. Route 132 Ouest (côté nord);
- 3. Route 132 Ouest (coté sud);
- 4. Rue Saint-Charles;
- 5. Rue de l'École;
- 6. Rue du Parc;
- 7. Rue du Parc (servitude);
- 8. Rue Fenderson;
- 9. Rue Fenderson;
- 10. Rue Fournier;
- 11. Boulevard Joubert Est;
- 12. Boulevard Joubert Ouest (fin vers PP1);
- 13. Rue Keable;
- 14. Rue Lefrançois;
- 15. Rue Lefrançois;
- 16. Rue Lefrançois (incluant servitude);
- 17. Rue Pelletier;
- 18. Rue Pierre-Brochu;
- 19. Rue Rioux (extrémité, faut trouver 130);
- 20. Rue Roger;
- 21. Rue Saint-Philippe;
- 22. Rue Thibault;
- 23. Rue Thibault;
- 24. Rue Thibault (servitude).

<u>Résolution 2011-03-135</u> <u>CLD – Avis de convocation</u>

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, à l'assemblée générale annuelle du Centre local de développement de La Matapédia qui aura lieu le mercredi, 16 mars 2011 à la Salle du Club des 50 ans et plus (école primaire) située au 241, rue Gendron à Saint-Léon-le-Grand. Cette activité est gratuite.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

<u>Résolution 2011-03-136</u> <u>Comité – Formation</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la formation d'un comité afin de faire l'achat d'un camion et de revoir la politique d'achat de la municipalité de Sayabec. Les membres seront : messieurs Jocelyn Caron, Jean-Guy Chouinard, Lorenzo Ouellet, conseillers, ainsi que messieurs Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, et Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier.

<u>Résolution 2011-03-137</u> <u>Ajournement de la séance</u>

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 22 h 25 et qu'elle soit ajournée au 22 mars 2011 à 19 h 30.

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier